Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 19/07/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 19/07/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20230000003876_2023-07-04
N° d'annonce : 7501JAL20230000003876_2023-07-04

SUNKOFA ENERGY

Société par actions simplifiée

5 rue des Marronniers, 75016 Paris

R.C.S. : Paris 882 627 235

Activité : Le développement et l'exploitation d'installation de production D énergie renouvelable

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 juin 2023 désignant : administrateur Selarl Ajrs en la personne de M^{e} Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire sas Gemmj en la personne de M^{e} Geoffrey Morand 17 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)